

Ecrit par le 21 juin 2026

La CoVe a vendangé les 300 pieds de sa vigne intercommunale



Le mercredi 11 septembre 2024, le vignoble de la [CoVe](#) a livré sa vingtième récolte de son histoire. Comme chaque année, à la fin de l'été, la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin procède aux vendanges de sa vigne intercommunale. Cette année, c'est une nouvelle fois une classe de 1^{ère} AP du [campus Provence Ventoux](#) qui ont réalisé la récolte des quelques 300 plants aux côtés d'élus et de [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la CoVe et [Michel Jouve](#), délégué à l'Agriculture.

Ecrit par le 21 juin 2026



Cette parcelle viticole installée au sein de l'enceinte de l'Hôtel de Communauté a été installée pour permettre un enseignement pédagogique pour les élèves du lycée agricole Louis Giraud de Carpentras-Serres. L'objectif de ce partenariat avec le campus vaclusien est d'offrir la possibilité aux élèves d'effectuer leurs premiers pas et travaux dans leur découverte du cycle végétatif d'une vigne et du travail accompli par les viticulteurs et autres métiers agricoles pour amener la vigne à maturité pour les vendages, moment crucial de leur année.

Un nouveau millésime pour Le Vigneron des Côtes du Rhône, le magazine de la filière

Ecrit par le 21 juin 2026

viticole en Vallée du Rhône.



Le journal mensuel du [syndicat des Côtes du Rhône](#), “[le Vigneron](#)”, se fait une beauté à travers une toute nouvelle maquette plus élégante, lisible et visible.

Son contenu ne changera pas, vous retrouverez l'ensemble des articles qu'ils soient œnologiques (en partenariat avec l'[Institut Français de la Vigne et du Vin](#) ou l'[Institut Rhodanien](#)), viticole, juridique ou encore économique. Des dossiers de fond ainsi que des témoignages viendront alimenter l'ensemble du contenu de ce dernier, démontrant de la riche actualité des Côtes du Rhône. Sans oublier les Echos du vignoble, une rubrique au plus près des vigneronnes et des vigneronnes.

Diffusé uniquement sur abonnement chaque mois (11 numéros/an), il apporte l'information dont les professionnels de la vigne et du vin (vignerons, négociants) ont besoin pour exercer leur métier. Il est également très utile aux professionnels des divers secteurs d'activité travaillant avec la filière : fabricants de matériels, distributeurs de produits, sommeliers, œnologues, banquiers, assureurs, administrations...

Une nouvelle balade visuelle, aussi agréable qu'une dégustation de vin bien orchestrée par notre consœur, la rédactrice en chef [Isabelle Gibier](#). Une nouvelle maquette de l'[agence Terre Neuve](#) comme un nouveau voyage au cœur des vins de la vallée du Rhône réalisés avec passions, authenticité et innovation.

Écrit par le 21 juin 2026

[Cliquez ici pour vous abonner](#)



Mettre en pratique la biodiversité : l'exemple des nichoirs à la Cave de Tain

La vitalité des écosystèmes viticoles repose en grande partie sur la diversité des espèces. Consciente de cet impératif écologique, la Cave de Tain a pris des initiatives pour intégrer la biodiversité dans ses pratiques. Depuis 2022, elle propose à ses 250 adhérents, une formation spécifique sur ce sujet en collaboration avec AgriBioDrôme et Agri-Nichoir.

Conception de nichoirs

Cette formation inclut un atelier pratique de fabrication de nichoirs spécialement conçus pour répondre aux besoins des différentes espèces locales. En tenant compte des caractéristiques de chaque espèce, telles que les dimensions nécessaires pour l'entrée du nichoir, une gamme variée de modèles a ainsi été élaborée. Pour la conception de ces nichoirs, la Cave de Tain a réutilisé des caisses en bois. Une initiative qui s'inscrit dans la démarche de Développement Durable adoptée par la coopérative.

En 2023, sous la direction de Brice Lemaire d'Agri-Nichoir, l'atelier a formé 17 coopérateurs. Chaque participant a ainsi pu équiper un hectare de vignoble avec des nichoirs sur mesure, renforçant l'habitat naturel des oiseaux au sein de leurs parcelles.

Pourquoi une attention particulière aux oiseaux ?

Beaucoup d'oiseaux sont insectivores et aident à contrôler les populations de ravageurs comme les tordeuses Cochylis et Eudémis, responsables du ver de grappe. Les chauves-souris, chassant les papillons de nuit, contribuent également à cet équilibre écologique. En favorisant l'augmentation d'oiseaux dans le vignoble, les vigneronnes bénéficient donc d'une gestion naturelle de certains ravageurs, diminuant ainsi le recours aux interventions chimiques.

Suivi de la formation

Actuellement, les viticulteurs de la Cave de Tain procèdent à l'évaluation du taux d'occupation des nichoirs, des données qui enrichiront le réseau national d'Agri-Nichoir. Bien qu'il soit primordial de fournir des statistiques, des observations prometteuses ont déjà été faites, notamment avec la réussite de nidifications dans plusieurs des nichoirs installés.

Reconnaissant l'importance de la formation continue, la coopérative prévoit d'organiser une nouvelle session cet hiver. Celle-ci vise à inclure davantage d'adhérents dans une démarche de viticulture respectueuse

de l'environnement, tout en offrant de nouvelles opportunités de développement de compétences aux coopérateurs déjà formés.

Autres pratiques pour favoriser les habitats des oiseaux

Au-delà de l'installation de nichoirs, plusieurs autres pratiques intégrées dans le quotidien de la viticulture jouent un rôle fondamental pour offrir un milieu de vie propice à diverses espèces d'oiseaux. Parmi ces pratiques, l'aménagement d'espaces enherbés, la plantation de boisements et de haies, ainsi que la restauration du bâti.

En Vallée du Rhône septentrionale, les murets en pierres caractéristiques des vignobles en coteaux offrent des refuges naturels à une grande variété d'espèces. La préservation de ceux-ci s'avère donc cruciale pour le maintien et le développement de la biodiversité locale.

En intégrant divers habitats naturels et artificiels et en adoptant des pratiques de gestion de la végétation et de conservation des structures bâties, les vigneronnes peuvent favoriser un écosystème propice à la biodiversité. Cette stratégie, bénéfique pour l'écosystème et la viticulture, montre que la protection de la biodiversité et la production de vin de qualité peuvent se soutenir mutuellement, menant à un avenir plus durable.

Cécile De Blauwe



5000 arbutus ont été plantés.

À l'heure où le déclin de la biodiversité n'est pas sans poser de problème dans la lutte contre les ravageurs de la vigne, Jérôme Barrelet, Magry Roudil, Chantal et Jean-Philippe Bertencio, vigneronnes de la cave de Tavel Lirac, se sont mobilisées pour créer des corridors écologiques en replantant des haies, des arbres et des bosquets. Objectif : ramener des oiseaux, des chauves-souris et d'autres insectes dans les terres pour lutter, notamment, contre l'eudémis sur le plateau de Vallongue.

recenser la faune et la flore présentes in situ. Cette phase d'observation réalisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gard et le Centre Ornithologique du Gard (CoGard) était nécessaire afin d'établir un diagnostic et de sélectionner des végétaux appropriés. S'en est suivi une recherche de financement pour finaliser le projet » expliquent les protagonistes.

Ici on sème

Intervient alors l'entreprise PUR, porteuse du programme « Ici on sème » et le pépiniériste CERES Flore. « PUR récolte des fonds auprès d'entreprises et les redistribue à d'autres, porteurs de projets à forte valeur environnementale ou engagés dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Il s'agit d'un accompagnement global qui passe par la fourniture des plants, uniquement des espèces endogènes adaptées à nos sols et à notre climat ; l'ensemble du matériel nécessaire, c'est à dire le paillage en champs, les tuteurs, les protections contre les rongeurs et le suivi technique. La plantation d'amélanchiers, cornouilles, coronilles, arbutus, églantiers, amandiers ou encore micocouliers se poursuit par une phase d'observation. Nous nous sommes engagés dans un programme

qui s'étale sur 5 ans, temps nécessaire pour étudier l'évolution de la végétation et de la faune » poursuivent-ils.

Arbutus à fleurs ou à épines, haies ou bosquets, les vigneronnes de la cave de Tavel Lirac ont planté 1500 arbutus et financé cette réalisation à hauteur d'1€ par plant. Si à ce jour 3 exploitants participent à la reconquête de la biodiversité, cette opération capitalise un beau succès d'estime auprès de la population et attire l'attention d'autres viticulteurs.

Christian Conil



Magry Roudil aux côtés de Jean-Philippe et Chantal Bertencio